

CHAMPIONNATS D'ÎLE-DE-FRANCE ESPOIRS et REGIONAUX SENIORS DECATHLON FEMININ

Samedi 13 et Dimanche 14 Juin 2026
Stade Auguste DELAUNE à Maison Alfort

1 - Mode de qualification

La liste des qualifiables sera établie au bilan de la saison estivale 2026 (performance réalisée en plein air du 1^{er} septembre 2025 au 31 mai 2026) sous réserve de la réalisation des performances planchers (page 6).

Une liste des qualifiables sera publiée le mercredi 03 juin 2026. Les clubs **devront confirmer la participation** de leurs athlètes avant le mardi 9 juin 2026 à 23h59. A l'issue de ce délai, la LIFA publiera **la liste des qualifiés définitifs** en fonction des athlètes confirmés et des quotas de qualification pour chaque épreuve le mercredi 10 juin 2026.

Attention, les athlètes ne sont plus qualifiés par défaut. Il convient désormais de confirmer la présence de vos athlètes.

Il est de la responsabilité des clubs de s'assurer que les performances réalisées hors cadre FFA (étranger, UNSS....) soient bien prises en compte dans les bilans

Le nombre d'athlètes retenus pour chaque épreuve sera le suivant

Courses	ES	SE	Concours	ES	SE
100	64	80	Hauteur	15	15
200	45	50	Perche	15	15
400	35	40	Longueur	15	15
800	20	20	Triple Saut	15	15
1500	48	48	Poids	15	15
Haies Hautes	64		Disque	15	15
400H	40		Marteau	15	15
			Javelot	15	15
12 athlètes féminines seront retenus afin de prendre part au Décathlon Féminin.					

2 – Athlètes non classés dans les bilans

Un athlète ne figurant pas encore au bilan de la saison estivale pourra faire une demande de qualification exceptionnelle avec une performance hivernale ou une performance réalisée lors de la saison estivale 2025. Cette demande – émanant du club - doit être envoyée avant le lundi 01 juin 2026 et ne pourra être étudiée que si cette performance le place dans le 1^{er} tiers des qualifiables. *Formulaire disponible sur <https://www.lifa-athle.fr>*

3 – Athlètes Hors-LIFA

Les athlètes licenciés dans des clubs de Province pourront faire une demande de qualification. Cette demande ne sera recevable que si elle place l'athlète dans le 1^{er} tiers des qualifiables. Le nombre d'athlète hors LIFA (en dehors des athlètes des structures de haut niveau situé à Eaubonne et INSEP) sur une épreuve ne peut dépasser 10% des effectifs sauf dans le cas où le nombre d'athlètes franciliens ne permet pas de remplir les quotas de qualifiés.

Le nombre d'athlètes hors LIFA qualifiable pour la finale A d'une course est limité à 2. S'ils remplissent les conditions fixées au règlement technique de la compétition, les deux meilleurs hors LIFA pourront participer à la finale A. Les athlètes hors LIFA suivants seront affectés sur les autres finales.

4- Athlètes non qualifiables ayant améliorés leur performance aux bilans après la date limite du 01 juin.

Un athlète non qualifiable ayant amélioré sa performance aux bilans entre le 01 et le 08 juin 2026 pourra faire une demande de qualification tardive. Cette demande pourra être étudiée si sa nouvelle performance le place dans le 1^{er} tiers des qualifiables.

5- Athlètes CA-JU

Les athlètes de catégories Cadets et Juniors peuvent participer aux Championnats Régionaux Seniors **en tant que Seniors** à la condition que leur performance soit meilleure que celle du dernier qualifié Seniors. Les demandes pour les athlètes Cadets et Juniors doivent être envoyées à la LIFA avant le 01 juin 2026. **Ces athlètes seront inclus dans le quota de qualification des Seniors. La qualification d'un athlète CA-JU ne permet donc pas de prendre un Senior supplémentaire.**

6- Demandes d'engagements tardifs

Les demandes d'engagements tardifs devront parvenir à la LIFA avant le Lundi 08 juin 2026.

Date limite de réception à la L.I.F.A.

Toutes les demandes d'engagement ou de qualification exceptionnelle devront parvenir à la LIFA
avant le **Lundi 01 Juin 2026**

La réunion de qualification se tiendra le Mardi 02 juin 2026 à 23h59

La liste des qualifiables figurera sur le site internet <http://lifa-athle.fr> à partir du Mercredi 03 juin 2026

***** **FORFAIT - date limite Mardi 9 Juin 2026 à 23h59**